



Un an après, le CNAL salue la mémoire de Samuel Paty.

Un an après, l'émotion est intacte à l'évocation de l'assassinat de Samuel Paty, perpétré par le terrorisme islamiste. Aujourd'hui, nos pensées s'adressent à sa famille, et à la communauté éducative du collège du Bois d'Aulne de Conflans Sainte-Honorine.

Pour le CNAL, la liberté d'expression est attachée à la liberté de conscience, qui est l'essence de la laïcité. En offrant aux élèves des espaces pédagogiques où s'acquiert la liberté de pensée, les enseignantes et enseignants participent à la fabrique du pluralisme des idées : c'est la base de la démocratie.

Nous sommes conscients que ces enseignements peuvent être freinés par cet attentat ; nous savons que la laïcité et tout ce qui s'y réfère est régulièrement l'objet d'insupportables instrumentalisation, qui finissent par fragiliser, en le dénaturant, le formidable principe qui nous réunit.

Mais nous savons aussi qu'une fois la porte de la classe fermée, des dispositifs pédagogiques sont construits pour que chaque élève puisse construire son libre-arbitre, son esprit critique, son for intérieur.

C'est à partir de cette réalité que le CNAL va lancer l'opération : « **Le 9 décembre, plantons un arbre de la laïcité** » afin de donner de la visibilité à tous ces projets le jour de la laïcité à l'École.

Ce sera l'occasion de réaffirmer le rôle émancipateur de l'École publique, et témoigner notre fidélité au souvenir de notre collègue disparu.

Paris, le 14 octobre 2021.